



Ecole de musique d'Annecy-le-Vieux

14 rue des Mouettes – Annecy-le-Vieux – 74940 ANNECY

Association loi 1901 ☎ 09 54 52 88 95

✉ amisdelamusique@free.fr

🌐 www.musique-annecylevieux.com

INSCRIPTION ANNEE 2021-2022

1ère PERSONNE INSCRITE

DATE :

ETAT CIVIL		ACTIVITES/ ENSEIGNANT	FM /PRATIQUE COLLECTIVE*	COTISATION
Nom			JOUR DE FM SOUHAITE :	
Prénom				
Date de naissance et sexe	F M			
Commune de résidence				
Niveau scolaire				
Etablissement		TOTAL	+ adhésion 30€	

Formation musicale niveau en septembre 2021

CYCLE 1 : 1ère année-2ème année-3ème année-4ème année

CYCLE 2 : 1ère année-2ème année-3ème année

2ème PERSONNE INSCRITE

DATE :

ETAT CIVIL		ACTIVITES/ ENSEIGNANT	FM /PRATIQUE COLLECTIVE*	COTISATION
Nom			JOUR DE FM SOUHAITE :	
Prénom				
Date de naissance et sexe	F M			
Commune de résidence				
Niveau scolaire				
Etablissement		TOTAL	+ adhésion 30€	

Formation musicale niveau en septembre 2021

CYCLE 1 : 1ère année-2ème année-3ème année-4ème année

CYCLE 2 : 1ère année-2ème année-3ème année

RESERVE A L'ADMINISTRATION

TOTAL GENERAL					
Mois de :	Montant	N° chèque	Banque	Ch. Vacances	Espèces

* La FM est obligatoire pour tous les élèves de cycle 1. Une pratique collective est **OBLIGATOIRE** pour tous les autres élèves (chorale, orchestre, ensembles, fanfare.....)

FICHE D'INSCRIPTION 2021-2022

ADULTE ADHERENT OU RESPONSABLE LEGAL DE L'ADHERENT MINEUR

NOM		Prénom	
Adresse :			
CP	VILLE		
Profession			
Tel Privé	Tél Travail		
Tel Mobile	e-mail		

merci de noter l'adresse mail en majuscules

AUTRE RESPONSABLE DE L'ADHERENT MINEUR :

NOM		Prénom	
Adresse :			
CP	VILLE		
Profession			
Tel Privé	Tél Travail		
Tel Mobile	e-mail		

merci de noter l'adresse mail en majuscules

DECHARGE ET ENGAGEMENT

L'engagement est annuel. En cas de changement de situation à la rentrée de septembre ou d'abandon en cours d'année, il sera possible de demander un remboursement dans les cas précis suivants et sur justificatif :

- **déménagement**
- **mutation professionnelle**
- **maladie ou invalidité supérieure à un mois**

Le remboursement se fera au prorata du temps écoulé entre le début des cours et l'arrêt. **Une somme forfaitaire de 16 €** à laquelle s'ajoutera **le montant de l'adhésion** sera retenue au titre de la participation aux frais administratifs.

Un minimum de 30 cours sera assuré durant l'année scolaire, les absences des élèves n'étant pas récupérables.

J'adhère à l'association "les amis de la musique d'Annecy-le-Vieux" et reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur affiché dans les locaux de l'association des conditions de règlement.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Annecy-le-Vieux, le

Signature

Je décharge "les amis de la musique d'Annecy-le-Vieux" de toute responsabilité quant à tout accident survenant à mon (mes) enfant(s) en dehors de l'heure de cours assurée par l'association

Les parents sont invités à vérifier la présence du professeur avant de laisser leur(s) enfant(s).

Annecy-le-Vieux, le

Signature

J'autorise "les amis de la musique d'Annecy-le-Vieux" à utiliser les images prises lors des concerts et événements pour toute publication interne ou externe à l'école.

Annecy-le-Vieux, le

OUI

NON

Signature

Attestation d'assurance scolaire
Justification de domicile produit :

Nom de la compagnie :

N° contrat ou police